

RDCongo/Justice

# CPI : jugement en appel sur les réparations aux victimes de Katanga

AFP  
La Haye/Pays-Bas

*L'ex-chef de milice Germain Katanga les avaient jugées "non proportionnelles" au rôle qu'il a joué dans des attaques en Ituri.*

LA Cour pénale internationale (CPI) doit rendre demain son jugement en appel sur les réparations d'un million de dollars contestées par l'ex-chef de milice congolais Germain Katanga, les jugeant "non proportionnelles" au rôle qu'il a joué dans des attaques en Ituri.

Condamné en 2014 à douze années de détention pour complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, Germain Katanga avait facilité et coordonné l'approvisionnement en armes des membres de sa milice qui avaient attaqué le 24 février 2003 le village de Bogoro, en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), tuant environ 200 personnes par balle ou à la machette.

La Cour basée à La Haye avait fixé en mars 2017 à 250 dollars "symboliques"

par personne les réparations destinées aux 297 victimes et estimé que M. Katanga était personnellement responsable du paiement d'un million de dollars pour réparer le préjudice.

M. Katanga a interjeté appel de cette ordonnance en réparations.

Selon lui, la Cour "s'est trompée" et le montant d'un million de dollars "n'est pas proportionnel et ne reflète pas de façon juste le rôle joué par l'accusé dans (la commission des) crimes", écrit son avocat David Hooper dans un document remis à la CPI. L'ancien chef de milice a réclamé que les réparations soient limitées aux parents proches des victimes et qu'elles "n'excèdent pas les (sommés) réclamées par les demandeurs".

Il a également accusé la chambre d'avoir "appliqué un mauvais standard de preuves lorsqu'elle a évalué les préjudices subis".

**PREMIERES REPARATIONS.** Dans l'attribution de ses premières réparations monétaires à des victimes de crimes de guerre, la chambre avait ordonné "des réparations collectives ciblées sous la forme d'une



Photo : AFP

L'ex-chef de milice Germain Katanga connaîtra demain le jugement en appel sur les réparations aux victimes des attaques en Ituri en 2003.

aide au logement, d'un soutien à une activité génératrice de revenus, d'une aide à l'éducation et d'un soutien psychologique".

La Cour avait évalué le total du préjudice physique, matériel et psychologique à 3,75 millions de dollars (environ 3 millions d'euros).

De leur côté, les avocats des victimes avaient estimé les dommages causés à au minimum 16,4 millions de dollars (15,17 millions d'euros), évoquant 228 maisons détruites et la perte de centaines de vaches.

Ils avaient également demandé à la CPI de fixer une valeur monétaire sur la perte d'un proche.

Les juges ont ainsi évalué à 8 000 dollars le préjudice psychologique subi par la perte d'un parent proche et à 4 000 dollars pour un parent éloigné. A cela, s'ajoutent 2 000 euros pour chaque personne présente au moment de ces faits "de nature à susciter des traumatismes de tout ordre".

La Cour avait considéré que sur les 341 demandeurs, "297 d'entre eux ont présenté suffisamment de preuves pour être considérés comme des victimes de crimes de M. Katanga et ainsi pouvoir bénéficier des réparations dans cette affaire".

Ayant aussi interjeté appel, deux représentants des

victimes réclament que la majorité des demandeurs en réparations non reconnus, 37 pour l'un et cinq pour l'autre, soient considérés comme des victimes de crimes de guerre.

Depuis cette première ordonnance en réparations, la CPI en a rendu deux autres.

En août, elle a déclaré qu'un jihadiste malien avait provoqué pour 2,7 millions d'euros de dégâts en faisant détruire en 2012 des mausolées de la cité historique de Tombouctou. Le jugement en appel de cette ordonnance sera également rendu demain.

En décembre, elle a fixé à 10 millions de dollars le montant des réparations collectives destinées aux enfants-soldats forcés de combattre dans la milice de l'ex-chef de guerre congolais Thomas Lubanga.

Demain, la Cour pénale internationale (CPI) doit par ailleurs également rendre son jugement en appel contre l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba, condamné à un an de prison et 300 000 euros en mars 2017 pour subornation de témoins dans le cadre de son procès pour crimes de guerre.

L'Afrique en bref

• **Nigeria/Violences. Au moins 16 morts dans le centre**

Au moins 16 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été tuées lundi dans le centre du Nigeria au cours d'affrontements entre éleveurs nomades et agriculteurs, a-t-on appris hier auprès de la police.

• **Togo/Opposition. Les manifestations vont reprendre**

La coalition de l'opposition au Togo qui proteste depuis septembre contre le président Faure Gnassingbé, reprendra ses manifestations de rues la semaine prochaine, a annoncé son porte-parole hier à l'AFP.

A travers le monde

• **Corée du Sud/Politique. L'ex-président Lee rattrapé à son tour par la justice**



Photo : AFP

Le parquet sud-coréen a décidé hier de convoquer l'ex-président conservateur Lee Myung-bak, soupçonné d'avoir accepté de multiples pots-de-vin, une enquête que l'ancien chef de l'Etat qualifie de "politique".

• **Grande-Bretagne/Espionnage. Un ex-agent russe attaqué en Angleterre**

Le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson a confirmé hier l'identité des deux personnes attaquées avec une substance inconnue à Salisbury (sud de l'Angleterre), indiquant qu'il s'agissait de l'ex-espion russe Serguei Skripal, 66 ans, et sa fille Youlia, 33 ans.

• **Italie/Politique. Renzi sous le feu des critiques**

Des ténors du Parti démocrate italien dénonçaient hier l'attitude intransigeante de leur chef, Matteo Renzi, démissionnaire mais qui bloque toute discussion avec le Mouvement 5 étoiles, l'un des grands vainqueurs d'un scrutin qui a plongé le pays dans l'incertitude.

• **Syrie/Conflit. 32 morts dans le crash d'un avion militaire russe**

Un avion de transport militaire russe s'est écrasé hier à son atterrissage sur la base russe de Hmeimim, dans l'ouest de la Syrie, tuant les 32 personnes à bord, selon l'armée russe qui privilégie la thèse de l'accident.

Corée du Nord-Corée du Sud/Diplomatie

# Les dirigeants des deux pays vont se rencontrer fin avril

AFP  
Séoul/Corée du Sud

*L'annonce en a été faite par Séoul dont une délégation vient de séjourner à Pyongyang. Ce serait une première depuis 2007.*

LES deux Corées vont organiser fin avril à leur frontière leur premier sommet depuis 2007, a annoncé hier à son retour de Pyongyang un émissaire sud-coréen, selon qui la Corée du Nord lui a affirmé qu'elle renoncerait à l'arme atomique le jour où la sécurité de son régime serait garantie.

Cet émissaire, Chung Eui-yong, conseiller pour la sécurité du président Moon Jae-in, et quatre autres responsables sud-coréens ont eu une longue rencontre lundi avec le dirigeant Kim Jong Un, qui les a "accueillis chaleureusement", selon l'agence nord-coréenne KCNA.

Il s'agit des plus hauts responsables sud-coréens à se rendre au Nord depuis dix ans, dans la foulée du rapprochement entamé à l'occasion des jeux Olympiques d'hiver de

Pyeongchang. Au cours de ces entretiens, la Corée du Nord a exprimé "sa volonté de dénucléariser la péninsule Coréenne, et a clairement dit qu'il n'existe aucune raison de posséder des armes nucléaires si les menaces militaires contre le Nord disparaissent et si la sécurité de son régime est garantie", a rapporté M. Chung à son retour à Séoul.

Depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, la Corée du Nord s'est toujours estimée menacée d'invasion militaire américaine, ce qui justifie à ses yeux l'existence de son programme nucléaire et balistique. Les Etats-Unis, de leur côté, posent le renoncement à l'arme nucléaire par Pyongyang comme préalable à toute négociation.

**SOMMET DANS LA DMZ.** Selon M. Chung, le sommet intercoréen aura lieu fin avril dans le village de Panmunjom, au milieu de la Zone démilitarisée (DMZ) qui sépare le Nord du Sud. Si cette annonce est confirmée par le Nord, il s'agira du troisième sommet entre les deux pays depuis la fin de la guerre de Corée (1950-1953). Les deux précédents avaient eu lieu en 2000 et 2007.



Photo : AFP

C'est un accueil plutôt chaleureux qu'a réservé lundi le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un (à droite) à la délégation venue du Sud.

La rencontre sera précédée d'une conversation téléphonique entre Kim Jong Un et Moon Jae-in, qui vont par ailleurs ouvrir une ligne de communication d'urgence "pour désamorcer les tensions militaires et se coordonner étroitement", a poursuivi l'émissaire.

Selon M. Chung, la Corée du Nord a promis de suspendre ses essais nucléaires et de missiles pour la durée du dialogue.

Lundi, les discussions entre M. Kim et les émissaires sud-coréens ont duré plus de quatre heures, notamment lors d'un dîner autour d'une grande table ronde à nappe rose au siège du Parti des travailleurs à

Pyongyang. **"CAMARADE KIM"**• Le Rodong Sinmun, organe du Parti des travailleurs, consacrait hier toute sa "une" à la visite, sous le titre : "Le Camarade Kim Jong Un reçoit les envoyés spéciaux du président du Sud".

La photo principale montre le leader nord-coréen avec les cinq responsables sud-coréens de la délégation. Le journal publie en "une" sept autres photos. La sœur du numéro un, Kim Yo Jong, apparaît assise à sa gauche. Certains clichés montrent un Kim Jong Un particulièrement enjoué.

Le point d'orgue de l'offensive de charme nord-co-

réenne lors des JO avait été la venue au Sud de Kim Yo Jong, la première visite d'un membre de la dynastie régnante de Pyongyang depuis la fin de la guerre. M. Moon a cherché à se servir des JO pour ouvrir le dialogue entre le Nord et Washington dans l'espoir d'apaiser les tensions sur le nucléaire.

Lors de sa venue, Kim Yo Jong avait remis à M. Moon, de la part de son frère une invitation à un sommet à Pyongyang. Le président sud-coréen s'était cependant abstenu de répondre tout de suite.

Signe du difficile équilibre à trouver, il a souligné hier qu'il fallait discuter avec le Nord, mais aussi renforcer l'alliance avec Washington. Les émissaires sud-coréens sont censés partir ce mercredi pour Washington afin de rendre compte de ce voyage. Les Etats-Unis viennent d'imposer de nouvelles sanctions unilatérales au Nord, les plus dures à ce jour d'après Donald Trump. Lequel a tout même évoqué hier des "progrès possibles" et salué "un effort sérieux" de la part de toutes les parties concernées.